

GENERAL

WEBINARS ORGANISES EN FRANCE

L'Union des Industries Chimiques (UIC) et le ministère en charge de l'écologie (MEDDE), organise des webinars de sensibilisation sur REACH. Les conférences et les diaporamas seront enregistrés et accessibles en ligne jusqu'au 31 mai 2013 sur le [site de l'UIC](#).

CONSULTATIONS PUBLIQUES EN COURS

Celles-ci sont visibles sur la [page d'accueil du site de l'ECHA](#). Ceci concerne les propositions d'essais, les classifications et étiquetages harmonisés, l'identification des SVHC, les restrictions et les propositions de recommandation de substances pour inclusion dans la Liste Candidate à autorisation.

ENES2

Le second meeting de l'ECHA – Stakeholder Exchange Network on Exposure Scenarios – a eu lieu les 21-22 mai 2012 à Helsinki. Le rapport et les présentations sont désormais disponibles [ici](#).

NEWSLETTERS DE L'ECHA

L'ECHA publie régulièrement des newsletters. La newsletter n°4/2012 est disponible [ici](#).



Save the date ! Séances d'information REACH&CLP : quelles sont les obligations des utilisateurs en aval ?

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg vous annonce son prochain évènement qui se déroulera : **le jeudi 25 octobre 2012 à L-Kirchberg, sur le thème «REACH&CLP : Quelles sont les obligations des utilisateurs en aval ?».**

Le statut d'utilisateur en aval couvre un nombre important de types d'entreprises (utilisateurs de produits chimiques) et de secteurs d'activités (détergents, phytosanitaires, l'électronique, etc.). En effet certains secteurs qui sont exemptés d'obligations d'enregistrement sont impactés par les obligations liées à leurs statuts d'utilisateurs en aval. **Dans la pratique, vous devez connaître vos obligations mais aussi vous assurer que vos fournisseurs sont informés des règlements REACH et CLP et se conforment à leurs exigences.**

Pour répondre au mieux à vos besoins cet après midi d'information (gratuite sur inscription préalable) s'articulera autour de 3 évènements dont le programme détaillé et l'invitation sont disponibles en section [Agenda](#) de notre site internet. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en ligne [ici](#).

- * **Conférence REACH&CLP:** 13h30 à 16h00 (français et allemand, selon les besoins)

A la suite de cette conférence, si vous souhaitez aller plus loin, deux sessions parallèles vous sont proposées (nombre de place limitées),

- * **Formation à l'outil [REACH EXCEL TOOL](#):** 16h30 à 18h00 (niveau intermédiaire, en français),
- * **REACH&CLP Coffee "Safety data sheets and exposure scenario for experts"** : 16h30 à 18h00 (destiné aux experts industriels, anglais).

Ces séances d'informations s'adressent aux personnes impliquées dans les fonctions réglementaires, Qualité Sécurité Environnement, technique, recherche et développement mais aussi aux responsables maintenance, achats ou commercial.

Nouvelles missions attribuées à l'ECHA

- * **Le nouveau règlement PIC ajouté aux fonctions de l'ECHA :**

Le Règlement PIC (Prior Informed Consent Regulation) concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux a attribué de nouvelles fonctions à l'ECHA afin de mettre en œuvre la Convention de Rotterdam au niveau européen et mettre en place des recommandations pour l'exportation et l'importation de certaines substances dangereuses. La refonte du Règlement PIC est d'or et déjà en vigueur et s'appliquera aux industries à partir du 1^{er} mars 2014. Plus d'informations sur le [site de l'ECHA](#).

- * **La nouvelle réglementation sur les biocides entre en vigueur :**

La réglementation sur les produits biocides adoptée par le Conseil et le Parlement au printemps est entrée en vigueur le 17 juillet. Les exigences réglementaires pour l'industrie seront applicables à partir du 1^{er} septembre 2013 et l'ECHA est en train de préparer les nouvelles procédures réglementaires d'ici cette date. Pour plus d'informations, veuillez consulter le [communiqué de presse de l'ECHA](#).

CONTACTS:

Arno Biber | Caroline Fedrigo | Ruth Moeller | Virginie Piaton
Helpdesk REACH&CLP Luxembourg | 66, rue de Luxembourg | L-4221 Esch-sur-Alzette
Tel: + 352 42 59 91-600 | Fax: +352 42 59 91-555
E-mail: reach@tudor.lu | clp@tudor.lu

Pour s'abonner/se désabonner : www.reach.lu/contact ou www.clp.lu/contact ou par email.



REACH (enRegistration, Evaluation, Autorisation and Restrictions des substances CHimiques)

FAQs de REACH version 4.5 disponible

Notez que la mise à jour des [FAQs de REACH version 4.5](#) a été publiée début août. A l'instar des FAQs CLP (version 3.1 publiée le 31/07/2012), toutes les FAQs de REACH ont été revues afin de les mettre à jour et/ou de les aligner sur la mise à jour de divers documents guides. Pour certaines FAQs, d'autres modifications rédactionnelles ont également été effectuées.

Nouvelle ATP (Adaptation aux Progrès Techniques) pour le règlement REACH

Une ATP modifiant le règlement (CE) N°440/2008 est parue au journal officiel le 6 juillet 2012 sous la référence : [Règlement \(CE\) N°640/2012](#). Il modifie l'annexe du règlement 440/2008 établissant les méthodes d'essais conformément au règlement REACH.

EnRegistrement :

* Liste des déclarants principaux actifs mise à jour

L'ECHA publie régulièrement une liste des [déclarants principaux actifs](#) ainsi que les substances identifiées par les industries pour l'échéance d'enregistrement du [31 mai 2013](#). Pensez à les consulter !

* Guide pratique pour la transmission des résumés toxicologiques pour REACH

ECHA a publié un guide pratique pour les déclarants sous REACH sur comment transmettre les résumés toxicologiques, incluant les DNELs (Derivation of no effect levels) dans IUCLID. L'objectif est d'aider les déclarants dans leur préparation à l'échéance de 2013 et de fournir des guides sur comment améliorer la qualité générale des informations dans l'évaluation de la sécurité chimique des dossiers existants. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'alerte actualité de l'ECHA](#) et consultez le guide [ici](#).

* Informations supplémentaires sur les substances chimiques publiées par l'ECHA

Plus d'informations issues des dossiers d'enregistrement seront publiées sur le site internet de l'ECHA à partir de novembre 2012. Les déclarants peuvent demander que les informations restent confidentielles en mettant à jour leurs dossiers avant la fin du mois d'octobre. Pour plus d'informations, veuillez consulter [l'alerte actualité de l'ECHA](#).

* Guide de l'ECHA sur le partage des données disponible en 22 langues

Ce document décrit les mécanismes de partage des données pour les substances bénéficiant d'un régime transitoire (phase-in) et celles mises sur le marché pour la première fois (non phase-in) sous REACH. Ceci inclut la communication au sein du FEIS et un guide sur le partage des coûts. Le document décrit aussi la protection des informations commerciales confidentielles (CBI) et les questions liées au droit de la concurrence dans le contexte du partage des données. Le [guide sur le partage des données](#) est disponible maintenant dans les 22 langues de l'UE.

Autorisation :

* L'ECHA a lancé une consultation publique sur 54 substances potentiellement préoccupantes (SVHC)

Cette [consultation publique](#) est ouverte durant 45 jours et sera close le 18 octobre 2012. Les parties intéressées peuvent donner leurs commentaires sur le [site internet de l'ECHA](#).

* Nouvel outil internet pour la gestion des demandes des consommateurs sous l'Art. 33(2) de REACH

Les consommateurs peuvent maintenant vérifier si un produit contient des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) incluses dans la Liste Candidate en tapant le code barre d'identification du produit en ligne. La demande est envoyée automatiquement par e-mail au fabricant ou à l'importateur qui doit répondre dans les 45 jours (voir art. 33 (2) REACH). Ce [nouveau service en ligne](#) a été récemment publié par l'Agence allemande pour l'environnement (Umweltbundesamt, UBA) et l'association « BUND » (Friends of the Earth Allemagne). À la fin de l'année, l'outil sera disponible en application pour les smart-phones. Le site internet est en allemand mais les demandes peuvent également être communiquées en anglais.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que REACH ?](#) »

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

Demande de révision d'une décision sur l'utilisation d'un nom chimique de remplacement

L'ECHA a publié un [nouveau formulaire en ligne](#) permettant aux déclarants de demander une révision de la décision de l'ECHA sur l'utilisation d'un nom alternatif pour une substance.

Classifications et étiquetages harmonisés

* Nouvelles consultations publiques sur les propositions de classifications et étiquetages harmonisés pour **deux pesticide / biocide (tebuconazole et imazalil) et un plastifiant (diisohexyl phthalate - DIHP)**. Plus d'informations [ici](#).

* **Nouvelle ATP** (Adaptation aux Progrès Techniques) pour le règlement CLP

La [3^{ème} ATP](#) modifiant le règlement (CE) N°1272/2008 est parue au journal officiel le 10 juillet 2012 sous la référence : [Règlement \(CE\) N°618/2012](#). Il met à jour et complète la partie 3 de l'annexe VI du règlement (CE) N°1272/2008 relative aux classifications et étiquetages harmonisés.

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : [« Qu'est ce que le CLP ? »](#)

AGENDA

Cette rubrique est actualisée régulièrement sur notre site internet, pensez à la consulter sur www.reach.lu/agenda.

Manifestations nationales

12.10.2012	Evènement de lancement de la SME week 2012 , 14h30-17h15, Chambre de Commerce, L-Kirchberg.
25.10.2012	REACH&CLP Helpdesk Luxembourg - Quelles sont les obligations des utilisateurs en aval ? 1 jour – 3 événements , 13h30-18h, Chambre de Commerce, L-Kirchberg.
04.12.2012	REACH&CLP Helpdesk Luxembourg - Conférence annuelle et Networking lunch, 12h30-17h, Chambre de Commerce, L-Kirchberg.

Manifestations internationales

27.09.2012	Deux nouveaux webinars de l'ECHA pour la préparation à l'échéance d'enregistrement de 2013 : How to bring your registration dossier in compliance with REACH – Tips and Hints (part 1), 15h-17h (GMT+3)
05.10.2012	What should every registrant know about Substance Evaluation? 11h-14h (GMT+3)
01-02.10.2012	L'ECHA propose deux formations en lien avec la procédure d'autorisation : "Applications for authorisation"
02-03.10.2012	"Analysing alternatives and socio-economic impacts on applications for authorisation"
11-12.10.2012	Seconde formation pour déclarants principaux , à Helsinki : programme préliminaire du workshop publié, Inscription jusqu'au 21 septembre.

Vous trouverez les présentations des événements organisés par l'ECHA dans la [section « events »](#) de son site internet.